



## La guerre contre Midian : une guerre contre l'impureté de la parole

« Moché parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël en ces termes : "Voici ce qu'a ordonné l'Éternel : si un homme fait un vœu au Seigneur ou s'impose, par un serment, quelque interdiction à lui-même, il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir." »

(Bamidbar 30, 2-3)

Contrairement aux autres ordres de la Torah, ici, il n'est pas dit : « L'Éternel parla à Moché », car ce dernier, conscient du considérable pouvoir du langage, pour le meilleur et pour le pire, prit l'initiative de donner cet ordre aux enfants d'Israël. Il réalisa de lui-même la nécessité de les mettre en garde contre le danger de la parole, afin qu'ils veillent à ne pas souiller leur bouche par des propos impurs ou des paroles interdites, comme la médisance, le colportage et la raillerie.

Ceci va nous permettre de comprendre pourquoi la Torah interrompt le sujet de la guerre contre Midian par celui de la vigilance de rigueur dans nos propos. En effet, D.ieu ordonna à Moché : « Attaquez les Midianites et taillez-les en pièces ! » (Bamidbar 25, 17), puis apparaît l'ordre de veiller à ce que l'on dit, et la Torah revient ensuite au premier sujet, le détaillant en longueur et ajoutant le devoir reposant sur Moché de venger, par cette guerre, le peuple juif, suite à quoi il mourrait.

Expliquons cette difficulté à l'aide du Midrach (Sifri) : « Bien que Moché apprît que sa mort serait consécutive à la guerre contre Midian, puisque D.ieu lui dit "exerce la vengeance (...), après quoi tu seras réuni à tes pères", il se plia à cet ordre avec joie, sans le différer. »

Il va sans dire qu'il s'agissait là d'un véritable sacrifice de la part de Moché. En effet, les justes aiment la vie et font le maximum pour la prolonger afin de pouvoir poursuivre leurs bonnes œuvres, sanctifier le Nom de l'Éternel et Le servir. Le Midrach (Yalkout Chimoni, Mattot 785) souligne à cet égard que lorsque le Saint béni soit-Il dit à Moché « exerce la vengeance (...), après quoi tu seras réuni à tes pères », ce dernier tenta de dissuader le Créateur de le faire mourir, mais Il ne se laissa pas convaincre. Moché dit : « Est-ce que je mérite la mort alors que j'ai atteint un niveau inégalé ? N'est-il pas préférable que je reste en vie et fasse connaître aux hommes Tes voies – "Je ne mourrai

point, mais je vivrai, pour proclamer les œuvres du Seigneur" ? »

Aussi, Moché supplia-t-il D.ieu de le laisser encore en vie afin qu'il puisse continuer à glorifier Son Nom dans le monde, une fois qu'il se serait vengé des Midianites. En réalité, il aurait lui-même pu prolonger son existence en repoussant de quelques années la guerre contre Midian, puisque l'Éternel ne lui avait pas donné de date fixe concernant celle-ci. Pourtant, Moché changea de position et pressa le peuple à déclarer sans tarder la guerre à Midian.

Lorsque Moché explique aux chefs de tribus le puissant pouvoir des mots qui, une fois prononcés – sous la forme de vœux ou de serments –, peuvent interdire à l'homme certaines actions, il attire également leur attention sur la sainteté de rigueur dans nos propos. Ceux-ci ne doivent pas être rabaissés et rendus profanes. Moché se dit ensuite que s'il avait jugé nécessaire d'éveiller leur sensibilité à la gravité que représente la souillure du langage, la guerre contre Midian n'était en réalité autre que celle contre l'impureté de la parole. Aussi lui incombait-il, plus qu'à tout autre, de s'empresse de livrer bataille à ce peuple, sans attendre un seul instant. Car l'impureté verbale de Midian risquait de continuer à se diffuser et à commettre des ravages autour d'elle dans le monde.

De l'intention, Moché passa aussitôt à l'acte, pressant le peuple à sortir en guerre. C'est pourquoi, avant de nous donner les détails de la guerre contre Midian, la Torah fait une interruption pour évoquer le sujet des vœux et l'influence de la parole. Car, c'est en y méditant que Moché a réalisé le puissant effet des mots que nous prononçons puis, simultanément, le besoin urgent de combattre Midian afin d'éradiquer du monde l'influence de la parole impure.

La phrase « il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir » peut aussi être interprétée sur le mode allusif : celui qui garde sa bouche et veille à ce qu'elle n'émette pas de propos impurs, D.ieu considérera ce qu'il a dit comme Sa propre sentence qu'Il accomplira, comme il est dit : « Tu formeras des projets et ils s'accompliront en ta faveur. » Car, comme l'enseignent nos Sages, le juste décrète et le Saint béni soit-Il fait exécuter.

Ce principe se vérifia chez mes saints ancêtres, que leur mérite nous protège, dont les bénédictions étaient toujours acceptées et les prières exaucées par le Très-Haut.

	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h33*	22h53	00h17
Lyon	21h10*	22h24	23h33
Marseille	20h59*	22h10	23h11

(\*) A allumer selon l'heure de votre communauté

### Paris \* Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: +91 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

### Jérusalem \* Prineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

### Ashdod \* Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

### Ra'anana \* Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il



### Hilloula

Le 2, Rabbi Aharon Teomim

Le 3, Rabbi Chimchon d'Ostropol

Le 4, Rabbi Chimon Biderman

Le 5, Rabbi Its'hak Louria Ashkenazi

Le 6, Rabbi Moché Ezra Mizra'hi

Le 7, Rabbi Chalom Noa'h de Slonim

Le 8, Rabbi Chimon Agassy



## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### Le corriger, c'est l'aimer

Dans mon enfance, quand Papa ressentait le besoin de me corriger, il le faisait par un soufflet donné de ses saintes mains, avec un amour paternel tangible et ce, jusqu'à l'âge de trente ans (!). Cette éducation m'a marqué jusqu'à ce jour et, même s'il n'est plus parmi nous, je garde à son égard une révérence et une admiration sans bornes.

Il m'est souvent arrivé de me demander pourquoi j'avais encore peur de Papa alors qu'il n'était plus de ce monde et donc plus en mesure de continuer à me reprendre comme il le faisait de son vivant.

Voici la réponse qui m'est venue à l'esprit : depuis ma plus tendre enfance, Papa m'a éduqué à ressentir la crainte de D.ieu qui voit nos actes à chaque seconde, et celle des Tsaddikim – notamment de mes saints ancêtres – qui suivent nos faits et gestes depuis le Monde de Vérité. De ce fait, je redoute d'accomplir des actes qui ne soient pas conformes à la bonne voie et risqueraient de leur faire honte.

De nos jours, l'éducation est extrêmement différente de celle que nous-mêmes avons reçue dans notre jeunesse et jusqu'à l'âge adulte. Cela ne m'empêche cependant pas d'élever mes enfants dans cet esprit, en leur apprenant à toujours avoir en tête cette sentence de nos Sages (Avot 2, 1) : « Sache ce qu'il y a au-dessus de toi : un œil qui voit, une oreille qui entend et tous tes actes sont inscrits dans un livre. »

### Paroles de Tsaddikim

#### La prière de l'arrière-garde

**« Mille par tribu, mille pour chacune des tribus d'Israël seront désignés par vous pour cette expédition. »** (Bamidbar 31, 4)

Nos Maîtres commentent dans le Midrach : « "Mille par tribu" : mille pour le combat, mille pour la prière et mille pour garder les armes : en tout, trois mille par tribu. Douze mille pour le combat, douze mille pour la prière et douze mille pour garder les armes. »

Mais pourquoi était-il nécessaire qu'un si grand nombre d'hommes prient ? Rabbi 'Haïm Chmoulevitz zatsal explique (Mimizra'h Chémech) que le peuple juif démontra ici sa compréhension de l'importance cruciale de la prière qui ne doit pas seulement être générale, mais structurée de manière individuelle, un homme devant être désigné pour prier en faveur d'un combattant donné.

Ajoutons que, par ce biais, la prière acquérait sans doute une tout autre dimension. En effet, lorsqu'un homme priait pour un combattant désigné, il l'imaginait durant ses prières sur le champ de bataille, cette représentation lui permettant d'implorer le Créateur avec une ardeur redoublée, conscient que sa réussite dépendait de ses supplications.

L'efficacité de ce procédé a pu être vérifiée il y a une dizaine d'années, lors de l'opération « Oféret Yétsouka », où l'armée israélienne connut une victoire tout-à-fait miraculeuse. D'ailleurs, même si l'armée la plus puissante du monde avait combattu à Gaza, elle aurait compté ses victimes par centaines ou par milliers. Comment donc expliquer la victoire des Israéliens ?

A cette période, la Rabbanite Grosmann – qu'elle jouisse d'une longue vie – fonda un centre responsable du projet « mille par tribu » (ainsi que du « projet de protection »). Celui-ci prenait contact avec les soldats et transmettait leurs noms à des personnes qui s'engageaient à prier pour eux. Environ 100.000 volontaires contactèrent le centre pour participer à ce projet. Le Rav Kouk et l'Admour de Boston chelita, qui soutinrent ce projet, écrivirent

au public : « Nous l'avons présenté à Rav 'Haïm Kanievsky chelita et il s'en est réjoui. Il a ajouté que le roi David avait lui aussi l'habitude de désigner un Juif qui prierait pour chaque combattant et que ce projet de soutien par la prière trouvait donc également l'approbation de ce dernier. »

Or, outre cette protection par la prière dont jouirent nos frères sur le champ de bataille, ils furent également soutenus par les institutions de Torah d'Israël comme du monde entier, où les avrékhim et ba'hourim redoublèrent d'assiduité dans l'étude, dédiant le mérite de celle-ci à la réussite militaire de l'armée israélienne et à la survie de ses soldats.

Les Raché Yéchivot et Raché Collélim enjoignirent à leurs élèves, dès le début de l'opération, d'étudier en se gardant de s'interrompre pour discuter. Les grands Rabbanim demandèrent aux éléments les plus sérieux de ne pas prendre de pause l'après-midi afin d'étudier en continu. Il n'y a aucun doute que c'est ce renforcement général dans la prière et l'étude de la Torah qui est à l'origine de la victoire militaire de Tsahal.

### DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

**« Ecoutez la parole de l'Eternel (...) »**

(Yirmiya chap. 2)

Lien avec la paracha : cette haftara est la deuxième des trois haftarot dont nos Sages ont institué la lecture lors des trois Chabbats précédant le 9 Av et qui traitent des prophéties de Yirmiya relatives aux punitions consécutives à la destruction du Temple et de Jérusalem.



### CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

Il est interdit d'habiter dans le même quartier que des gens qui ont l'habitude de médire. A fortiori, il est interdit de s'asseoir en leur compagnie et d'écouter leurs propos, même si l'on n'a pas l'intention d'y croire, car le seul fait d'écouter représente une interdiction.





## A MÉDITER...

### Au sujet des relations interhumaines

Nombre des habitués de la maison du 'Hafets 'Haïm peuvent témoigner avoir vu ou, du moins, entendu la scène suivante : au milieu de la nuit, lorsque tous les membres de sa famille dormaient et que les rues étaient plongées dans le silence, il pénétrait dans sa pièce qu'il fermait à clé. Certains de ses proches restaient alors derrière la porte pour écouter la manière avec laquelle il s'adressait au Créateur. Ses paroles étaient claires et tranchantes. Au début, il Le louait et Le remerciait pour tout ce qu'Il faisait pour lui, en détaillant tous les événements de sa vie, considérant chaque détail comme une immense bonté divine pour laquelle il débordait de reconnaissance.

Puis, lorsqu'il avait terminé de prononcer ces louanges sur sa vie personnelle, il se mettait à évoquer les mérites du peuple juif. Aussitôt, il modifiait non seulement le style de son discours, mais aussi sa voix : au lieu de remercier, il prenait un ton accusateur. « Que nous as-Tu donné ? Une Torah sainte et éternelle, mais scellée et mystérieuse. Et qu'avons-nous fait pour Toi ? Nous l'avons démythifiée, nous T'avons donné des prophètes, des Sages du Talmud, des géants en Torah. Nous avons mis des couronnes à la Torah orale. Et qu'avons-nous reçu en retour ? Des malheurs, des persécutions et des exterminations. Ce n'est pas ce à quoi nous nous attendions... Or, dans tous les pays où nous avons été dispersés, nous avons emporté la Torah et l'avons sauvée de la main de nos ennemis. Jusqu'à aujourd'hui, nous l'avons bien gardée et la tenons précieusement. »

Après avoir fait le compte, il poursuivait en réclamant notre dû : « Combien de temps allons-nous encore attendre ? Jusqu'à quand, alors que nous sommes déjà tous brisés comme de l'argile ? Il Te suffit de regarder pour constater qu'il n'existe plus de Juif dont le cœur n'est pas brisé. » Soudain, il se mettait à invoquer les justes qui avaient déjà rejoint le repos éternel : « Où êtes-vous, criaient-ils, pourquoi restez-vous silencieux ? Ames pures, ne devez-vous donc pas être nos défenseurs ? Nous avez-vous donc oubliés ? »

Il répétait ce scénario chaque nuit et, lorsque le jour se levait, il reprenait son étude tout en attendant la venue du Messie, plein de confiance que la dette serait bientôt remboursée...

En l'an 5690, qui correspondait à la veille d'une année chabbatique, la communauté de Karlin-Pinsak choisit Rabbi Meir Karlits comme successeur du Gaon Hador Rabbi David Friedman. On lui fit alors parvenir une lettre du rabbinat, signée par une centaine de Juifs de la ville et, à leur tête, Rabbi Avraham Elimélekh Parlov, l'Admour de Stolin-Karlin.

Rabbi Meir se rendit à Radin pour prendre conseil auprès du 'Hafets 'Haïm au sujet de ces fonctions : devait-il ou non les accepter ? Au départ, le Sage s'y opposa, expliquant que Karlin était loin de Vilna et qu'il lui était interdit d'abandonner ainsi le peuple juif. Car le fait de quitter Rabbi 'Haïm Ozer revenait à quitter ses frères juifs.

Cependant, après que les responsables de la communauté s'empressèrent eux aussi d'aller trouver le 'Hafets 'Haïm pour le supplier d'accepter cette nomination, ce dernier reconsidéra la chose et dit : « Je ne peux assumer à moi seul une décision si importante. Il faut prendre conseil auprès des plus grands. Or, du fait qu'on va bientôt entrer dans une année de chemita, le Machia'h ne va pas tarder, puisque nos Sages affirment que "le descendant de David viendra à la clôture de la septième année". Le prophète Eliahou viendra alors peu avant pour nous l'annoncer, aussi il serait ridicule de demander à quelqu'un d'autre que lui de trancher. Attendons un peu et nous le lui demanderons ! »

Un des assistants sourit légèrement. Le remarquant, le 'Hafets 'Haïm le saisit par la manche de sa chemise et le réprimanda : « Aurais-tu des doutes à ce sujet ? Personnellement, j'en suis convaincu ! »

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### La raison de la colère

« **Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée** » (Bamidbar 31, 14)

Rachi commente (ibid. 31, 21) : « En se laissant aller à la colère, Moché tomba dans l'erreur, de sorte que les règles de la purification des récipients utilisés par les non-juifs lui ont échappé. Tu trouves de même qu'au huitième jour de l'inauguration du tabernacle il est dit : "Moché était irrité contre Elazar et Itamar" : il s'était laissé aller à la colère et il est tombé dans l'erreur. »

Pourtant, une question se pose : si la colère fit oublier à Moché les lois de la purification des récipients utilisés par les non-juifs, comment expliquer qu'il n'oublia pas celles relatives à la guerre ? En effet, aussitôt après s'être mis en colère, il ordonna aux enfants d'Israël de tuer toute les femmes et tous les enfants qu'ils avaient pris en captivité. En outre, il enjoignit à ceux qui s'étaient rendus impurs par le contact avec un mort de se purifier le troisième et le septième jours.

Comme nous le savons, Moché devait mourir immédiatement suite à la guerre contre Midian. Aussi aurait-il pu être tenté de différer celle-ci de sorte à continuer à vivre et à poursuivre son œuvre sainte. Par conséquent, le fait qu'il s'empressa de combattre ce peuple, afin d'enrayer l'influence impure qu'il exerçait par le biais de la parole, représenta pour lui un grand sacrifice qui éveilla la pitié de l'Éternel : Il fit en sorte qu'il n'oublie pas les lois de la guerre, en l'occurrence celles la concernant directement. Cependant, du fait que Moché se mit en colère, D.ieu dissimula néanmoins de son esprit les lois particulières aux ustensiles à purifier.

Nous en déduisons la gravité du péché de la colère. Nos Sages affirment à cet égard (Nédarim 22a) : « Quiconque se met en colère est dominé par toutes sortes de géhenne. » Il va sans dire que la colère de Moché n'avait aucune commune mesure avec celle des gens coléreux qui se laissent emporter pour n'importe quoi. Le leader du peuple juif ne se mit en colère que mû par le souci de préserver l'honneur divin, colère totalement désintéressée. Toutefois, il fut puni par D.ieu, « méticuleux envers les justes [même pour un écart] de l'épaisseur d'un cheveu ». De plus, Moché étant « fort humble, plus qu'aucun homme qui fût sur la terre » (Bamidbar 12, 3), sa colère était d'autant plus déplacée, ce vice provenant de celui de la fierté, aux antipodes de l'humilité. D'où la rigueur de la punition divine.



Rabbi Moché Aharon Pinto puisse son mérite nous protéger – incarne, par sa noble personnalité, l'image du Juif pur et saint qui se voue au service de son Créateur. Il était « aimé en haut et apprécié en bas », expression dont les initiales, en hébreu, forment le mot Eloul, mois où il nous quitta.

Ce qui le rendit célèbre c'est, avant tout, l'intégrité de son service divin et notamment sa décision de se plier à l'ordre de son père, Rabbi 'Haïm Pinto – que son mérite nous protège – en se cloîtrant dans une pièce durant une période de quarante ans. Durant ces dizaines d'années, il se voua à l'étude de la Torah avec une assiduité inconcevable. Entre les quatre murs de cette petite chambre, il s'éleva dans les degrés de la sainteté et de la pureté, totalement à l'écart du monde extérieur. Refusant de répondre aux besoins de son corps et à l'attrait de la matière, il n'éprouvait que des désirs d'ordre spirituel.

Il était animé d'une profonde confiance en D.ieu. Il vivait selon le verset : « Décharge-toi sur D.ieu de ton fardeau, Il prendra soin de toi. » Se comportant à l'aune de ce principe, il ne s'intéressait nul-

lement aux vanités de ce monde. Il passa la plupart de ses jours et de ses nuits dans sa demeure, près de bougies qu'il allumait pour l'élévation de l'âme de ses ancêtres. Ses seules occupations étaient l'étude de la Torah et l'accomplissement de bonnes actions.

Dans son modeste intérieur, il recevait tout celui qui venait solliciter son aide. Il ne refusait l'entrée à personne, homme ou femme. Bien qu'il veillât scrupuleusement à ne pas lever les yeux sur ses visiteurs, il savait pour quelle raison chacun d'entre eux était venu – demande de bénédiction, de conseil, de prière pour la guérison ou autre motif. Même lorsque sa femme ou ses filles se présentaient à lui, il ne les regardait pas et commençait donc à leur donner la brakha traditionnelle de Mi chébérakh ; puis, seulement lorsqu'il entendait leurs noms, il se rendait compte qu'il s'agissait de membres de sa famille.

Comme nous l'avons déjà souligné par ailleurs, Rabbi Moché Aharon se distingua également par son extrême vigilance dans la préservation de la pureté de son regard. Il est écrit dans les ouvrages saints que la sainteté et la pureté d'un homme découlent essentiellement de celles de ses yeux. Celui qui veille à ce que ses yeux ne trébuchent pas dans des visions interdites gagnera en retour une crainte du Ciel authentique. Le Tsaddik excellait dans ce point et, quoiqu'il reçût des milliers de personnes, il ne regarda jamais les femmes, au point qu'il ne réalisa pas que sa propre épouse se trouvait face à lui le jour où elle voulut le tester !

L'estime que Rabbi Moché Aharon avait pour les Grands de notre peuple trouve particulièrement son expression lors de la Hilloula des Tanaïm Rabbi Chimon bar Yo'haï et Rabbi Meir baal Hanes, ainsi que lors de celles de ses saints ancêtres, Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol et Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan – puisse leur mérite nous protéger. Il avait alors l'habitude d'organiser de grands festins au cours desquels il renforçait la foi et la crainte de D.ieu des participants par le récit d'actes de ces justes et de miracles qu'ils occasionnaient. Il entraînait ainsi ses auditeurs dans un élan d'élévation.

Il estimait au plus haut point le mérite de ses ancêtres sur lequel il s'appuyait pour prononcer les bénédictions qu'il donnait à qui le sollicitait. Quiconque se présentait à lui était béni par la phrase : « Par le mérite de la sainteté de mes ancêtres, les justes... »

C'est dans cet esprit que Rabbi Moché Aharon écrivit cette formidable ségoula dans l'un de ses ouvrages : « Tout celui qui déposera dans sa maison le livre Chenot 'Haïm [qui retrace la vie de ses ancêtres, leurs saintes habitudes et les miracles qu'ils entraînèrent] jouira d'une protection et réussira dans toutes ses entreprises, en vertu du principe : "le juste vivra par sa foi". »

Dans cet ouvrage, nous pouvons tirer de nombreux enseignements sur le pouvoir des justes, de leur vivant comme de manière posthume. Car, comme l'affirment nos Sages, « les justes sont encore plus grands après leur mort que de leur vivant ».